# INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT
# REGION AFRIQUE CENTRALE
# (IPD-AC)

## PROFADEL

# RAPPORT DE MISE ŒUVRE



**PROGRAMME DE FORMATION ET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL (PROFADEL)**

En partenariat avec:
Innovation et Réseaux pour le Développement (IRED)

Avec le soutien financier de:
Fédération Genevoise de Coopération (FGC)

**IPD – Afrique Centrale**
B.P. 4078, Douala (Cameroun)
Tél : +(237) 33 40 37 70 / 33 40 67 50
Mob: +(237) 99 56 58 18
Fax : + (237) 33 40 37 70
E-mail1 : ipd.ac@paidafrica.org
E-mail2 : ipdac_ong@yahoo.fr
Web: **www.paidafrica.org/ipd-ac**

# TABLE DES MATIERES

**INTRODUCTION** ..... **4**

**1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION** ..... **4**

**2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROFADEL** ..... **6**

**3. ACTIVITES REALISEES** ..... **8**

3.1 LE DIAGNOSTIC DES BESOINS EN FORMATION A ETE REALISE DE FAÇON PARTICIPATIVE ET UN PLAN DE FORMATION MIS A DISPOSITION DE CHACUNE DES COMMUNES. ..... 8

3.2 POUR CHACUN DES THEMES RETENUS, LES CONTENUS DES FORMATIONS ONT ETE ELABORES SOUS FORME DE CAHIERS THEMATIQUES COMPOSES DE PLUSIEURS FICHES. ..... 8

3.3 HUIT CAHIERS THEMATIQUES SONT DISPONIBLES SOUS FORME DE KIT ET RANGES DANS UN CLASSEUR ET SERVENT DE BOITE A OUTILS POUR LES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ..... 9

3.4 ATELIER DE LANCEMENT OFFICIEL DU PROFADEL ..... 9

3.5 LANCEMENT DES FORMATIONS DU PROFADEL : COLLOQUE « DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL : ENJEUX ET PERSPECTIVES AU CAMEROUN » ..... 9

3.6 CINQ AGENTS CHARGES DU TRAITEMENT DES DONNEES DANS LES 5 COMMUNES PILOTES ONT EGALEMENT BENEFICIE D'UNE FORMATION EN GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS. ..... 12

3.7 SEMINAIRE SUR LE THEME « DECENTRALISATION ET GOUVERNANCE » ..... 12

3.8 ATELIER INTERREGIONAL DE FORMATION DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT ET DES PERSONNELS TECHNIQUES ET FINANCIERS DES COMMUNES DES REGIONS DU SUD, DE L'EST ET DU CENTRE ..... 13

3.9 ATELIER INTERREGIONAL DE FORMATION DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT ET DES PERSONNELS TECHNIQUES ET FINANCIERS DES COMMUNES DES REGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST, JUMELE A L'ATELIER DE DOUALA III ..... 14

3.10 ATELIER DE FORMATION DES AUTORITES TRADITIONNELLES, DES PRESIDENTS DES COMITES DE CONCERTATIONS, DES LEADERS DES ASSOCIATIONS ET DES ONG DE DEVELOPPEMENT, DES RESPONSABLES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT ET DES MEMBRES DU COMITE DE SUIVI DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) DE LA COMMUNE DE DOUME. ..... 16

3.11 ATELIER DE FORMATION DES AUTORITES TRADITIONNELLES, DES PRESIDENTS DES COMITES DE CONCERTATIONS, DES LEADERS DES ASSOCIATIONS ET DES ONG DE DEVELOPPEMENT, DES RESPONSABLES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT ET DES MEMBRES DU COMITE DE SUIVI DU PLAN COMMNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) DE LA COMMUNE DE BAHAM. ..... 18

3.12 SIX JEUNES BOURSIERS ORIGINAIRES DES COMMUNES PILOTES SUIVENT DEPUIS OCTOBRE 2012 UNE FORMATION EN MASTER A L'IPD. 4 D'ENTRE EUX SUIVENT UN MASTER EN « MANAGEMENT DE PROJETS », 1 EN « PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION REGIONALE » ET LE DERNIER EN « ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ». ..... 22

3.13 CINQ PROJETS PRIORITAIRES PAR COMMUNE ONT ETE IDENTIFIES, SOIT 25 PROJETS AU TOTAL. ..... 22

3.14 DEUX PREMIERS PROJETS VOIRE 3 PAR COMMUNE, SOIT AU TOTAL 12 DOSSIERS PROJETS, ONT ETE ELABORES PAR LES SOINS D'UN CONSULTANT RECRUTE A CET EFFET ET AVEC L'APPUI DES BOURSIERS DU PROFADEL QUI ONT JOUE UN ROLE IMPORTANT DANS LA COLLECTE DES DONNEES. ..... 22

3.15 LE FINANCEMENT OBTENU A PERMIS LA MISE EN ŒUVRE DE SEPT DE CES PROJETS. LA RECHERCHE DE FINANCEMENT SE POURSUIT ET CERTAINS DOSSIERS ONT ETE SOUMIS A L'UNESCO, DANS LE CADRE DU FONDS INTERNATIONAL POUR LA DIVERSITE CULTURELLE, ET A LA DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE DANS LE CADRE DE SON APPEL A PROPOSITION SUR « LES ACTEURS NON-ETATIQUES ET LES AUTORITES LOCALES DANS LE DEVELOPPEMENT » ..... 22

3.16 L'APPUI AU CETIC DE DOUME EN MATERIELS DE PRATIQUE ET 1 GROUPE ELECTROGENE, S'EST FAIT A LA MARGE DE L'ATELIER DE FORMATION ORGANISE DU 2 AU 5 SEPTEMBRE 2014 A DOUME. ..... 23

3.17 L'APPUI EN MATERIEL MEDICAL AU SERVICE DE DISTRICT DE SANTE DE BAHAM S'EST OPERE A LA MARGE DE L'ATELIER DE FORMATION ORGANISE DU 15 AU 17 DECEMBRE 2014 A BAHAM. ..... 23

**4. RESULTATS PARTIELS OBTENUS ET EFFETS ..... 24**

**5. LEÇONS APPRISES ET PERSPECTIVES ..... 29**

**ANNEXES ..... 31**

# LISTE DES ABREVIATIONS

| | | |
|---|---|---|
| **CEFAM** | : | Centre de formation des administrateurs municipaux |
| **CISL** | : | Comité interministériel des services locaux |
| **CND** | : | Conseil national de la décentralisation |
| **CONAFIL** | : | Comité national des finances locales |
| **CTD** | : | Collectivités territoriales décentralisées |
| **DGD** | : | Dotation Générale de la Décentralisation |
| **Dla** | : | Douala |
| **FEICOM** | : | Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale |
| **GIC** | : | Groupe d'initiatives communes |
| **H** | : | Heure |
| **IPD** | : | Institut panafricain pour le développement |
| **IPD-AC** | : | Institut panafricain pour le développement – Afrique Centrale |
| **IRED** | : | Innovation et réseaux pour le développement |
| **MINATD** | : | Ministère de l'Administration territorial et de la décentralisation |
| **MINEPAT** | : | Ministère de l'économie, du plan et de l'aménagement du territoire |
| **ONG** | : | Organisation non gouvernementale |
| **OSC** | : | Organisations de la société civile |
| **PNDP** | : | Programme national de développement participatif |
| **PROFADEL** | : | Programme de formation et d'appui au développement local |
| **Rep.** | : | Responsable |

# INTRODUCTION

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Cameroun, la Loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant modification de la Constitution du 2 juin 1972 dispose dans son préambule que la République du Cameroun est un « Etat unitaire et décentralisé ». Cette disposition a enclenché le processus de décentralisation au Cameroun, démarche considérée comme l'une des innovations institutionnelles et politiques les plus importantes dans le pays. Les Lois 2004/017 d'orientation de la décentralisation, 2004/018 fixant les règles applicables aux Communes et 2004/019 fixant les règles applicables aux Régions du 22 juillet 2004 ont fixé le cadre du transfert de toute une série de compétences, de pouvoirs politiques, de ressources financières, humaines et administratives aux Collectivités territoriales décentralisées (CTD). Avec les décrets de 2010 et 2011, quatorze compétences ont d'ores et déjà été transférées aux Communes camerounaises[1].

Pour rendre effectif le transfert de ressources financières nécessaires à l'exercice des compétences transférées, un dispositif normatif a été mis en place. Il comprend notamment les lois n° 2007/06 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des CTD, n° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale, du Décret n° 2009/248 du 5 août 2009 fixant les modalités d'évaluation et de répartition de la Dotation Générale de la Décentralisation (DGD).

De même, afin d'encadrer le processus de décentralisation, certaines institutions ont été mises en place. Il en est ainsi du Conseil national de la décentralisation (CND), du Comité

[1]Les 14 compétences transférées par l'Etat aux communes sont :(i) l'alimentation en eau potable, (ii) la création et l'entretien des routes rurales, (iii) la création, l'entretien et la gestion des centres de promotion de la femme et de la famille, (iv) la promotion des activités de production agricole et de développement rural, (v) l'attribution des aides et des secours aux indigents et aux nécessiteux, (vi) la promotion des activités de production pastorale et piscicole, (vii) la culture, (viii) la santé publique, (ix) l'éducation de base, (x) la formation professionnelle, (xi) la promotion des activités de production artisanale, (xii) la construction, l'équipement et la gestion des centres médicaux d'arrondissement, (xiii) la mise en valeur des sites touristiques et (xiv) la planification urbaine, la création et l'entretien des voiries en terre.

interministériel des services locaux (CISL) et du Comité national des finances locales (CONAFIL). Le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal (FEICOM) a aussi été conforté dans son rôle de principal instrument à travers lequel l'Etat affecte aux municipalités les ressources nécessaires à la réalisation de projets de développement local.

Cependant, certains facteurs limitent le transfert effectif de compétences au niveau des communes au Cameroun. Au nombre de ceux-ci on peut citer : une faible capacité à diriger les affaires publiques au niveau local, des dispositifs institutionnels déficients, des ressources financières limitées, des capacités administratives faibles, des procédures de planification inappropriées, une gestion approximative des finances publiques.

Le bâtiment délabré de la Forteresse de Doumé



Cette situation invite à re-questionner le développement local versus décentralisation dans un contexte de promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance. Elle commande de revisiter les rapports entre Etat central, Collectivités territoriales décentralisées (CTD) et Organisations de la société civile (OSC) dans une logique de principes communs, d'objectifs partagés et de choix globaux pour un développement humain concerté et durable.

L'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) et le Gouvernement du Cameroun ont développé depuis plusieurs décennies une expérience réussie de coopération pour le développement. Ainsi, l'IPD bénéficie des avantages qui se rapportent à l'Accord de siège (signé le 28 novembre 1981 et publié par le Décret n° 82/196 du 5 juin 1982 ordonnant la publication de l'Accord de siège entre le Gouvernement de la République Unie du Cameroun et l'Association internationale Institut Panafricain pour le Développement) et à l'Accord

Général de coopération technique (signé le 10 mai 1972 et publié par le Décret n° 72/274 du 3 juin 1972 portant publication de l'Accord Général de coopération technique entre l'Association internationale Institut Panafricain pour le Développement et le Gouvernement de la République Fédérale du Cameroun). En plus de ces avantages, le Gouvernement du Cameroun apporte un appui multiforme à l'IPD. De son côté, l'IPD s'est, depuis sa création, impliqué et continue à soutenir les efforts de développement du Cameroun par ses activités de formation et de renforcement institutionnel. Celles-ci ont pour objectifs d'améliorer les capacités techniques et les outils de travail nécessaires aux acteurs et institutions de développement camerounais ou opérant dans le pays en vue d'accroître leur efficacité et d'apporter leur contribution à l'amélioration de la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois décents.

C'est dans ce contexte que l'IPD a accompagné plusieurs Collectivités territoriales décentralisées, en collaboration avec le Programme national de développement participatif (PNDP), en apportant un appui technique à l'élaboration des plans communaux de développement dans plusieurs communes. Ce processus a permis à l'organisation de confirmer le besoin, exprimé par le Gouvernement du Cameroun, d'un renforcement des capacités des différents acteurs de la décentralisation et du développement local. En réponse, l'IPD a initié le Programme de formation et d'appui au développement local (PROFADEL) en partenariat avec l'ONG suisse « Innovation et réseaux pour le développement – IRED ». Le PROFADEL a pour ambition d'accompagner les efforts du Gouvernement du Cameroun dans la mise en œuvre progressive du processus de décentralisation.

## 2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROFADEL

Le Programme de Formation et d'Appui au Développement Local (PROFADEL) est initié en partenariat avec IRED et a bénéficié de l'appui financier de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) Suisse.

Il est mis en œuvre dans cinq communes cibles : **Meyomessala, Doumé, Baham, Pouma et Douala III.** Le choix s'est porté sur ces cinq communes, en raison des travaux antérieurs menés avec elles, de leur dynamisme et du besoin de développer un partenariat durable avec elles.

Le PROFADEL vise Plus spécifiquement, à :

- renforcer les compétences des acteurs de développement local,
- favoriser le transfert de connaissances, savoirs et savoir-faire,
- accompagner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets.

Dans sa recommandation, la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) avait souligné la nécessité de :

- veiller à l'intercommunalité dans l'élaboration des plans communaux de développement (domaines, dimensions qui dépassent les compétences et les moyens d'une commune prise isolément),
- faire attention à la prolifération des Plans communaux de développement et veiller à leur cohérence avec la loi camerounaise de la décentralisation.

Ainsi, ce rapport d'étape présente les activités menées depuis juillet 2012 jusqu'à la première semaine du mois de septembre 2014, en vue de l'atteinte des objectifs de ce projet.

## 3. ACTIVITES REALISEES

- **Objectif spécifique N° 1 : renforcer les compétences des acteurs de développement local**
- **Résultat escompté N° 1 : chacune des communes dispose d'un diagnostic des besoins en matière de formation et d'un plan de formation spécifique**
- **Résultat obtenu :**

### 3.1 LE DIAGNOSTIC DES BESOINS EN FORMATION A ETE REALISE DE FAÇON PARTICIPATIVE ET UN PLAN DE FORMATION MIS A DISPOSITION DE CHACUNE DES COMMUNES.

Administration du questionnaire de l'étude de besoin à Doumé



- **Résultat escompté N° 2 : les contenus des formations sont élaborés de manière participative et sont disponibles.**
- **Résultat obtenu :**

### 3.2 POUR CHACUN DES THEMES RETENUS, LES CONTENUS DES FORMATIONS ONT ETE ELABORES SOUS FORME DE CAHIERS THEMATIQUES COMPOSES DE PLUSIEURS FICHES.

- **Résultat escompté N° 3 : les supports de formation sont élaborés et disponible sous forme de kit ;**
- **Résultat obtenu :**

### 3.3 HUIT CAHIERS THEMATIQUES SONT DISPONIBLES SOUS FORME DE KIT ET RANGES DANS UN CLASSEUR ET SERVENT DE BOITE A OUTILS POUR LES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS

- **Résultat escompté N° 4 : les ateliers de formation retenus sont organisés :**
- **Résultats obtenus :**

### 3.4 ATELIER DE LANCEMENT OFFICIEL DU PROFADEL

Un atelier de lancement des activités du Programme PROFADEL a été organisé le 25 octobre 2012 dans l'amphithéâtre « Fernand Vincent » du campus de l'IPD-AC. Présidé par la plus haute autorité de la Ville de Douala, Monsieur BETI ASSOMO Joseph, Gouverneur de la Région du Littoral, cet atelier de lancement avait pour objectifs de présenter le PROFADEL, de s'accorder sur les différentes phases du projet avec les parties prenantes et sur la contribution des uns et des autres pour la réussite du projet.

La chef de projet présentant le PROFADEL



### 3.5 LANCEMENT DES FORMATIONS DU PROFADEL : COLLOQUE « DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL : ENJEUX ET PERSPECTIVES AU CAMEROUN »

Un colloque sur le thème « décentralisation et développement local : enjeux et perspectives au Cameroun » a été organisé à Yaoundé du 27 au 28 août 2013 en prélude à la série de formation thématique.

Ouverture du colloque : Photo de famille



Travaux du colloque : Panel des conférenciers



Travaux du colloque : Préparation de la restitution des résolutions



**Quelques résolutions de ce colloque**

1. ***considérant que les ressources transférées aux CTD ne sont pas suffisantes à l'exercice par celles-ci des compétences transférées, le colloque recommande que le FEICOM, le PNDP et l'IPD accompagnent les CTD dans la mobilisation des financements additionnels ;***

2. *considérant les faibles résultats enregistrés sur le terrain dans les communes, le colloque recommande que le Gouvernement, le PNDP, le FEICOM et les organisations de la société civile développent des mécanismes visant à s'assurer que les ressources affectées aux CTD contribuent à la production des résultats attendus en terme de contribution au bien-être des populations ;*

3. *Considérant que les communautés rurales ont en général une faible compréhension du processus de décentralisation et de développement local, le colloque recommande au Gouvernement, à l'IPD, au CEFAM, au PNDP et à l'ISMP de contribuer au renforcement des capacités de ces communautés en vue de favoriser une meilleure appropriation du processus de décentralisation.*

4. *Considérant le faible recours à l'expertise de la société civile, par les organismes de formation, le colloque recommande à l'IPD, au CEFAM, au PNDP et à l'ISMP de valoriser l'expertise de la société civile en qualité de formateur dans les processus de renforcement des capacités dans la décentralisation et le développement local.*
5. *Considérant que les organisations de formation dans le domaine de la décentralisation travaillent sans concertation et qu'il s'ensuit une déperdition d'énergie considérable, le colloque recommande à l'IPD, à l'ISMP, au PNDP et au CEFAM une mutualisation des efforts en matière de renforcement des capacités en décentralisation et développement local.*

6. *Considérant que les programmes de formation dans le domaine de la décentralisation ne prennent pas en compte les réalités spécifiques des pays, le colloque recommande à l'IPD, à l'ISMP, au PNDP et au CEFAM de réfléchir sur les possibilités de la prise en compte de la résolution des contraintes politiques et systémiques de la décentralisation dans leurs programmes.*

7. *Considérant la pertinence du « Programme de Formation et d'Appui au Développement local (PROFADEL) mis en œuvre par l'IPD, le colloque recommande à*

***l'IPD de développer des synergies avec les autres acteurs dans l'exécution de ce programme et d'envisager son extension au-delà des cinq communes pilotes actuelles.***

### 3.6 CINQ AGENTS CHARGES DU TRAITEMENT DES DONNEES DANS LES 5 COMMUNES PILOTES ONT EGALEMENT BENEFICIE D'UNE FORMATION EN GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS.

Séminaires de renforcement des capacités en Gestion électronique des documents (GED)



### 3.7 SEMINAIRE SUR LE THEME « DECENTRALISATION ET GOUVERNANCE »

La formation des élus locaux (Maires, 1er adjoints aux maires et Secrétaires généraux) des cinq communes pilotes du PROFADEL et de près d'une dizaine de communes limitrophes aux communes pilotes) s'est concrétisée par l'organisation d'un séminaire du 09 au 11 avril 2014 à l'hôtel Jouvence 2000 de Yaoundé. Cette rencontre a connu la participation de plus d'une trentaine de personnes cibles.

Quelques photos de travaux de groupe





**Principaux faits marquants :**

- cet atelier a été très couru. Plus d'une trentaine de magistrats municipaux ont pris part aux travaux durant les quatre jours du séminaire;
- les participants ont été assidus et très actifs lors des travaux de groupe ;
- plusieurs maires des communes limitrophes aux communes pilotes du PROFADEL ont sollicité l'appui de l'IPD à l'élaboration des projets de développement de leurs différentes localités ;

### 3.8 ATELIER INTERREGIONAL DE FORMATION DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT ET DES PERSONNELS TECHNIQUES ET FINANCIERS DES COMMUNES DES REGIONS DU SUD, DE L'EST ET DU CENTRE

A la suite du séminaire de formation des élus locaux tenu à Yaoundé du 09 au 11 avril 2014, un atelier interrégional de formation des agents de développement et des personnels techniques et financiers des communes des régions du Sud, de l'Est et du Centre a été organisé du 13 au 16 mai 2014 au Centre polyvalent diocésain de Mbokoulou à Mbalmayo. Cet atelier, présidé par le 1er Adjoint préfectoral du département du Nyong et So'o, a regroupé près d'une cinquantaine de participants qui ont vu leurs capacités, en décentralisation et gouvernance, en gestion axée sur les résultats, en montage et gestion de projets, en gestion des ressources communales, en gestion des déchets ménagers, en dynamique de l'économie locale et en outils de dynamique de l'économie, renforcées.

Quelques photos des travaux de groupes au cours de l'atelier de Mbalmayo





**Principaux faits marquants :**

- l'ouverture officielle et la clôture de l'atelier ont été réalisées en présence du préfet ;
- cet atelier a été très couru. Plusieurs participants venus des communes non invitées ont pu prendre part aux travaux en raison des absences de quelques agents des communes invités;
- les participants ont été assidus et très actifs lors des travaux de groupe ;
- visite du village SOS Village d'enfants et remise de don de produits alimentaires ;
- visite du sanctuaire mariale de Mbalmayo (site touristique).

### 3.9 ATELIER INTERREGIONAL DE FORMATION DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT ET DES PERSONNELS TECHNIQUES ET FINANCIERS DES COMMUNES DES REGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST, JUMELE A L'ATELIER DE DOUALA III

L'atelier interrégional de formation des agents de développement et des personnels techniques et financiers des communes des régions du Littoral et de l'Ouest, jumelé à l'atelier de Douala III, présidé par le Maire de la commune de Douala III, s'est déroulé du 29 juillet au 1er août 2014 dans le campus de l'IPD-AC à Douala. Soixante-quatorze (74) participants ont pris part à ces ateliers, à savoir, 15 participants pour l'atelier de Douala III et 59 participants pour l'atelier interrégional de formation des agents de développement et des personnels techniques et financiers des communes des régions du Littoral et de l'Ouest. Ils ont vu leurs capacités, en décentralisation et gouvernance, en gestion axée sur les résultats, en montage et gestion de projets, en gestion des ressources communales, en gestion des déchets ménagers, en dynamique de l'économie locale, en outils de dynamique de l'économie et en marketing territorial, renforcées.

**Quelques photos de l'atelier interrégional des communes de l'ouest et du Littoral**

Photo de famille après la cérémonie d'ouverture



une vue de travaux de groupe de l'atelier de Douala III



Une vue de travaux de groupe de l'atelier de l'Ouest



**Principaux faits marquants :**

- l'ouverture officielle et la clôture de l'atelier ont été réalisées en présence de l'autorité communale (le Maire) ;
- à l'issu des travaux de groupe sur le module marketing territorial, les participants ont initié plusieurs projets concrets répondant aux besoins réels de la commune. Ces derniers ont d'ailleurs reçu des promesses du Maire dans le cadre de leur mise en œuvre effective ; un GIC a sollicité un partenariat avec l'IPD pour mettre en œuvre l'un des projets élaborés sur le segment du tourisme écologique.
- les participants ont été assidus et très actifs lors des travaux de groupe ;

### 3.10 ATELIER DE FORMATION DES AUTORITES TRADITIONNELLES, DES PRESIDENTS DES COMITES DE CONCERTATIONS, DES LEADERS DES ASSOCIATIONS ET DES ONG DE DEVELOPPEMENT, DES RESPONSABLES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT ET DES MEMBRES DU COMITE DE SUIVI DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) DE LA COMMUNE DE DOUME.

L'atelier de formation des autorités traditionnelles, des présidents des comités de concertations, des leaders des associations et des ONG de développement, des responsables des services déconcentrés de l'Etat et des membres du comité de suivi du Plan communal de développement (PCD) de la commune de Doumé**,** présidé par le Sous-préfet de l'arrondissement de Doumé, s'est déroulé du 2 au 5 septembre 2014 dans la salle de réunion du centre de promotion de la femme et de la famille de Doumé . Quatre-vingt-trois personnes (83) participants ont pris part à cet atelier, à savoir, 21 autorités traditionnelles, 24 présidents des comités de concertation, 25 leaders des associations et ONG de développement, 4 personnel communal, 3 conseillers municipaux, 2 responsables des services déconcentrés de l'Etat, 1 catéchiste, 2 agents du centre de promotion de la femme et de la famille et 1 agent technique hydraulique. Ils ont vu leurs capacités, en décentralisation et gouvernance, en gestion axée sur les résultats, en montage et gestion de projets, en gestion des ressources communales, en gestion des déchets ménagers, en dynamique de l'économie locale, en outils de dynamique de l'économie et en marketing territorial, renforcées.

## Quelques photos de l'atelier de formation de la commune de DOUME

Ouverture officielle de l'atelier




photo de famille après la cérémonie d'ouverture



Une vue les autorités traditionnelles



une vue des autres participants



Travaux de groupe



**Principaux faits marquants :**

- cet atelier a été très couru. Sur une soixantaine de participants attendus, on a enregistré 83 participants, parmi lesquels : 21 autorités traditionnelles, 24 présidents de comités de développement et 25 responsables des associations et ONG de développement ;
- l'ouverture officielle et la clôture de l'atelier ont été réalisées en présence de la plus haute autorité administrative locale (le Sous-préfet) ;
- les participants ont été assidus et très actifs lors des travaux de groupe ;
- la remise du don au CETIC de Doumé ;
- plusieurs présidents de comité de développement ont sollicité des partenariats avec l'IPD.

### 3.11 ATELIER DE FORMATION DES AUTORITES TRADITIONNELLES, DES PRESIDENTS DES COMITES DE CONCERTATIONS, DES LEADERS DES ASSOCIATIONS ET DES ONG DE DEVELOPPEMENT, DES RESPONSABLES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT ET DES MEMBRES DU COMITE DE SUIVI DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) DE LA COMMUNE DE BAHAM.

L'atelier de formation des autorités traditionnelles, des présidents des comités de concertations, des leaders des associations et des ONG de développement, des responsables des services déconcentrés de l'Etat et des membres du comité de suivi du Plan communal de développement (PCD) de la commune de BAHAM**,** présidé par le Préfet de département des Hauts plateaux, s'est déroulé du 15 au 17 décembre 2014 dans la salle de réunion du centre multifonctionnel de Baham . Cinquante-sept (57) participants ont pris part à cet atelier, à savoir, 11 autorités traditionnelles, 14 présidents des comités de concertation, 18 leaders des associations et ONG de développement, 10 responsables des services déconcentrés de l'Etat, 4 membres du comité de suivi du PCD. Ils ont vu leurs capacités, en décentralisation et gouvernance, en gestion axée sur les résultats, en montage et gestion de projets, en gestion des ressources communales, en gestion des déchets ménagers, en dynamique de l'économie locale, en outils de dynamique de l'économie et en marketing territorial, renforcées.

**Principaux faits marquants :**

- l'ouverture officielle et la clôture de l'atelier ont été réalisées en présence de la plus haute autorité administrative locale (le Préfet) ;
- les participants ont été assidus et très actifs lors des travaux de groupe ;
- la remise du don en matériel médical au service du district de santé de Baham.

**Quelques photos de l'évènement :**

Vues de la salle pendant la cérémonie d'ouverture






Photo de famille après l'ouverture officielle



Une étude de cas en groupe mixte



Restitution des travaux de groupe des femmes



Remise d'un classeur de supports de formation au Préfet par le Secrétaire Général de l'IPD



Remise d'un classeur de supports de formation au Maire par le Directeur Régional de l'IPD-AC




Photo de famille après la remise des attestations



- **Objectif spécifique N° 2 : favoriser le transfert des connaissances, savoirs et savoir-faire**
- **Résultat escompté N° 5 : les projets des communes sont mieux gérés :**
- **Résultat obtenu :**

**3.12 SIX JEUNES BOURSIERS ORIGINAIRES DES COMMUNES PILOTES SUIVENT DEPUIS OCTOBRE 2012 UNE FORMATION EN MASTER A L'IPD. 4 D'ENTRE EUX SUIVENT UN MASTER EN « MANAGEMENT DE PROJETS », 1 EN « PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION REGIONALE » ET LE DERNIER EN « ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ».**

- **Objectif spécifique N° 3 : Accompagner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets**
- **Résultat escompté N° 9 : les communes ont identifié et disposent de programmes d'actions prioritaires avec des chronogrammes.**
- **Résultats obtenus :**

**3.13 CINQ PROJETS PRIORITAIRES PAR COMMUNE ONT ETE IDENTIFIES, SOIT 25 PROJETS AU TOTAL.**

**3.14 DEUX PREMIERS PROJETS VOIRE 3 PAR COMMUNE, SOIT AU TOTAL 12 DOSSIERS PROJETS, ONT ETE ELABORES PAR LES SOINS D'UN CONSULTANT RECRUTE A CET EFFET ET AVEC L'APPUI DES BOURSIERS DU PROFADEL QUI ONT JOUE UN ROLE IMPORTANT DANS LA COLLECTE DES DONNEES.**

- **Résultat escompté N°10 : les projets prioritaires sont mis en œuvre**
- **Résultat obtenu :**

**3.15 LE FINANCEMENT OBTENU A PERMIS LA MISE EN ŒUVRE DE SEPT DE CES PROJETS. LA RECHERCHE DE FINANCEMENT SE POURSUIT ET CERTAINS DOSSIERS ONT ETE SOUMIS A L'UNESCO, DANS LE CADRE DU FONDS INTERNATIONAL POUR LA DIVERSITE CULTURELLE, ET A LA DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE DANS LE CADRE DE SON APPEL A PROPOSITION SUR « LES ACTEURS NON-ETATIQUES ET LES AUTORITES LOCALES DANS LE DEVELOPPEMENT »**

- **Résultat escompté N° 11 : quelques initiatives locales sont soutenues.**
- **Résultats obtenus :**

**3.16 L'APPUI AU CETIC DE DOUME EN MATERIELS DE PRATIQUE ET 1 GROUPE ELECTROGENE, S'EST FAIT A LA MARGE DE L'ATELIER DE FORMATION ORGANISE DU 2 AU 5 SEPTEMBRE 2014 A DOUME.**

Matériels remis au CETIC de Doumé



**3.17 L'APPUI EN MATERIEL MEDICAL AU SERVICE DE DISTRICT DE SANTE DE BAHAM S'EST OPERE A LA MARGE DE L'ATELIER DE FORMATION ORGANISE DU 15 AU 17 DECEMBRE 2014 A BAHAM.**

## 4. RESULTATS OBTENUS ET EFFETS

| ANNEE | RESULTATS OBTENUS | EFFETS/IMPACTS |
|---|---|---|
| 2012 | 6 boursiers formés en Master à l'IPD-AC | Les communes pilotes disposent des personnels cadres bien formés. |
| | Besoins en formation connus | Formation tenant compte des besoins réels des cibles |
| | 11 thèmes de formations identifiés | |
| 2013 | 5 documentalistes des communes pilotes formés | Mise en pratique des connaissances, afin de définir les nouvelles procédures de gestion des archives dans les communes pilotes |
| | 12 dossiers projets élaborés :<br><br>- le projet d'électrification de quartier périphérique de la commune de Douala III, qui a bénéficié au quartier PK 14 et a été financé par la Commune et la Communauté urbaine ;<br><br>- le projet de formation des moto-taximen à Meyomessala, qui a permis de former et réinsérer des jeunes de la commune tout en diminuant le nombre d'accidents causés par cette catégorie d'utilisateurs. Il a été financé par une entreprise locale Hévéa sud, le ministère des transports et la commune ;<br><br>- le projet d'adduction d'eau potable à Meyomessala a été financé par la CDE (la camerounaise des eaux), le programme national de développement participatif (PNDP) et Hévea du Sud. Il a permis l'accès à l'eau potable pour la plupart des quartiers et quelques villages de la commune de Meyomessala ;<br><br>- le projet d'aménagement de terres agricoles a permis l'aménagement de 256 ha de marécage dans la ville de Mbalmayo a bénéficié d'un financement de 300 millions de FCA de | Retombées palpables du PROFADEL dans les communes pilotes |

| ANNEE | RESULTATS OBTENUS | EFFETS/IMPACTS |
|---|---|---|
| | la coopération allemande et de 70 millions de FCFA du Gouvernement camerounais pour permettre le développement d'activité agricole par la paysans ;<br><br>- l'appui à la mise en place du syndicat des communes de hauts plateaux qui porte le programme d'électrification rurale du département des Hauts-Plateaux ;<br><br>- le projet de restauration des sols par l'agro-foresterie à Mbalmayo est financé par le Programme national de développement participatif avec un objectif majeur celui de fixer les jeunes dans leur milieu et de réduire l'exode rural, notamment par la relance de la cacaoculture ;<br><br>- le projet d'exploitation communautaire d'un massif forestier qui a permis à la commune de Sangmelima de générer, grâce à une taxe sur la récupération, des ressources financières conséquentes, ainsi que pour les riverains qui bénéficient de 30% des ressources générées ;<br><br>- le projet de rénovation et de valorisation de la forteresse de Doumé,<br><br>- le projet d'accès à l'eau potable dans les quartiers défavorisés de Douala III,<br><br>- le projet d'appui à la mise en place d'une coopérative agricole à Pouma,<br><br>- le projet de compostage, maraîchage et céréalage en succession de culture et arboré dans la commune de Doumé. | |

| ANNEE | RESULTATS OBTENUS | EFFETS/IMPACTS |
|---|---|---|
| | - le projet d'appui aux organisations de la société civile dans la commune de Pouma,<br><br>- le projet d'appui à l'entretien des pistes rurales dans la commune de Pouma. | |
| | Un colloque sur le thème « décentralisation et développement local : enjeux et perspectives au Cameroun » organisé à Yaoundé du 27 au 28 août 2013 | Appropriation des objectifs du PROFADEL par les participants ;<br><br>Appropriation et mise en œuvre des recommandations du colloque par les acteurs de la décentralisation présents ;<br><br>concrétisations des partenariats entre les acteurs de la décentralisation au Cameroun |
| | Les supports de formation élaborés et rangés dans les classeurs | Bonne appropriation de la formation même au-delà des ateliers |
| 2014 | 35 élus (Maires, secrétaires généraux des communes, 1er adjoints aux Maires) formés sur le thème « décentralisation et gouvernance » au cours du séminaire organisé à Yaoundé du 09 au 11 avril 2014. | -Les élus parlent avec conviction des thèmes développés ;<br><br>- Les élus sont sensibilisés aux normes de gouvernance et marquent leur intérêt à appliquer les outils élaborés pour redynamiser l'économie locale dans un contexte de décentralisation. |
| | 5 ateliers de formation organisés et près de 270 acteurs de développement à la base formés | -Les principaux acteurs de développement formés parlent avec conviction des thèmes développés ;<br><br>-Les principaux acteurs de développement formés sont sensibilisés à la dynamique de l'économie locale et marquent leur intérêt à appliquer les outils élaborés pour contribuer au développement de leur localité, dans un contexte de décentralisation ;<br><br>- la gestion des ressources améliorée et la démocratie locale promue ;<br>-engouement des différents acteurs de la décentralisation (responsables des entités déconcentrées de l'Etat, élus locaux, organisations de la société civile, groupements de producteurs, autorités traditionnelles) suscité et meilleure compréhension des enjeux et l'importance d'une démarche collective et concertée pour favoriser le développement de leur territoire ; |

| ANNEE | RESULTATS OBTENUS | EFFETS/IMPACTS |
|---|---|---|
| | | - le projet a suscité une dynamique locale dans les communes bénéficiaires (Dans la commune de Douala III (région du Littoral) les acteurs se sont mis d'accord pour la mise en place d'une approche participative dans l'élaboration du budget communal et le suivi de sa mise en œuvre, y compris avec un système de veille citoyenne (promotion de forum de quartier et budgets participatifs) ; dans la commune de Doumé (Région de l'Est), de l'avis des bénéficiaires, le renforcement des capacités de l'exécutif communal a favorisé la collaboration entre les acteurs. La capacitation de l'agent communal de développement et de l'agent financier ont permis le montage de plusieurs projets et des progrès dans le recouvrement et la tenue du compte administratif de la commune ; dans la commune de Meyomessala (région du sud) le cadre communal (M. Akam) bénéficiaire d'une bourse de formation en Master professionnel en management de projets à l'IPD grâce au PROFADEL est d'ores et déjà engagé par sa commune comme Chef de cabinet du Maire et responsable de la coordination des projets communaux. De l'avis du Maire, avant la formation et l'engagement du cadre, la commune connaissait un taux de plus 70% d'échec concernant les initiatives prises localement, mais avec l'appui de IPD, parmi les projets montés, le projet de formation des moto-taximen a été financé par Hévea du sud, le ministère des transports et la commune. Le deuxième projet relatif à l'adduction d'eau potable a été financé par la CDE (la camerounaise des eaux), le programme national de développement participatif (PNDP) et Hévea du Sud ; dans la commune de Baham (région de l'Ouest), l'appui à l'intercommunalité (une recommandation de la CT) a permis la mise en place d'un syndicat de communes dans le département des Hauts-plateaux (SYPLATEAUX) comprenant les communes de Baham, Bamendjou, Bangou et Batié. Ce syndicat a permis le montage d'un important programme d'électrification rurale dans le département des hauts-plateaux financé par l'Union européenne à hauteur de 2 milliards de francs CFA. Les |

| ANNEE | RESULTATS OBTENUS | EFFETS/IMPACTS |
|---|---|---|
| | | premiers branchements ont été effectués au mois de septembre 2014. Un autre financement est acquis pour la construction d'une centrale hydroélectrique à Batié pour la production de 1.17 mégawatts d'électricité. |
| | 1 appui en matériels de pratique et un groupe électrogène apporté au CETIC de Doumé | -Les élèves du CETIC de DOUME utilisent les outils de qualité pour les formations pratiques depuis le 8 septembre 2014.<br><br>-Les équipements électriques sont désormais utilisés grâce à la nouvelle source d'énergie électrique. |
| | 1 appui en matériel médical (120 séringues, 1 lot d'auto suture, de circuit respiratoire de pédiatrie, de set d'aspiration laparoscopie, d'unité de drainage thoracique, de tubuler universelle à oxygène, de sonde traditionnelle nasale tout color respiratoire, de bistouri stérile, de boîte de lames, de suture synthétique résorbable, de viomedexe, d'emballages/conteneurs pour déchets d'hôpitaux avec couvercles, un lot d'appareils de nazo phariyngoscope, un lot d'aiguilles à pédales RX HYSTERO, etc…) | Accès aux soins de santé de qualité des populations de la commune de Baham et environ. |

## 5. LEÇONS APPRISES ET PERSPECTIVES

S'agissant des leçons apprises, le constat initial qui a motivé l'élaboration du PROFADEL s'est largement vérifié dans sa mise en œuvre, c'est-à-dire un très faible niveau d'appropriation des enjeux du processus de décentralisation par les acteurs locaux. Ceci étant à combiner avec un manque de moyens au niveau local pour accompagner la décentralisation.

En effet, concernant les thèmes de formation, il ressort de la collecte de données dans les communes cibles que les plus demandés se rapportent notamment à la décentralisation, à la gestion des ressources communales et à la gouvernance et au développement local.

Pour ce qui est des formations du PROFADEL, elles ont pris fin le 17 décembre 2014 avec le séminaire de la commune de Baham.

Parallèlement à cela, deux microprojets choisis parmi les projets prioritaires identifiés lors de l'étude de besoin en formation, à raison de un par commune pilote, sont mis en œuvre, à savoir l'appui en matériels et fournitures nécessaires à la formation pratique apporté au CETIC de Doumé et l'appui en matériel médical apporté au service de district de santé de Baham.

En conformité avec l'une des recommandations de la FGC, un protocole de recherche a été élaboré en vue d'analyser la cohérence entre la planification à l'échelle locale, avec les plans communaux de développement, et la planification à l'échelle nationale (Document de stratégie pour la croissance te l'emploi), et de réfléchir au rôle que pourrait jouer le niveau intermédiaire avec la mise en place prochaine des Conseil régionaux. Cet axe de travail vient compléter la démarche tridimensionnelle de l'IPD qui associe toujours dans ses initiatives :

- La formation
- L'appui-conseil, et
- La recherche-action.

Cette étude est en cours et n'a pas encore abouti à des conclusions définitives. Elle doit notamment prendre en compte des développements récents au Cameroun dans le domaine de la décentralisation et du développement local, à savoir l'adoption par l'Etat de l'approche budget-programme, qui permet désormais une planification pluriannuelle et le

développement par le Ministère en charge de l'administration du territoire et de la décentralisation d'un outil de mesure de l'impact des politiques et actions publiques dans les collectivités territoriales décentralisées, à savoir l'Indice de développement local (IDL). L'étude sera achevée au courant de l'année 2015 et ses résultats seront dès lors diffusés.

Le PROFADEL est très bien accueilli par les autorités camerounaises qui apprécient énormément ses retombées, surtout dans le domaine du renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation en vue de promouvoir le développement à l'échelle locale. De nombreux Départements ministériels et institutions publiques ont collaboré et participé à sa mise en œuvre.

Plusieurs communes ont également manifesté leur satisfaction pour avoir bénéficié du programme et sollicité son extension au-delà des communes pilotes, preuve d'une réelle appropriation de la démarche par les acteurs.

Par ailleurs, en plus des élus locaux et du personnel communal, principales cibles de la phase pilote du PROFADEL, et au vue des autres problèmes identifiés pendant la phase d'étude des besoins, la nécessité s'impose de plus en plus d'étendre la cible aux autres acteurs de développement local agissant sur le territoire communal, notamment les organisations rurales de producteurs et de distributeurs des produits vivriers.

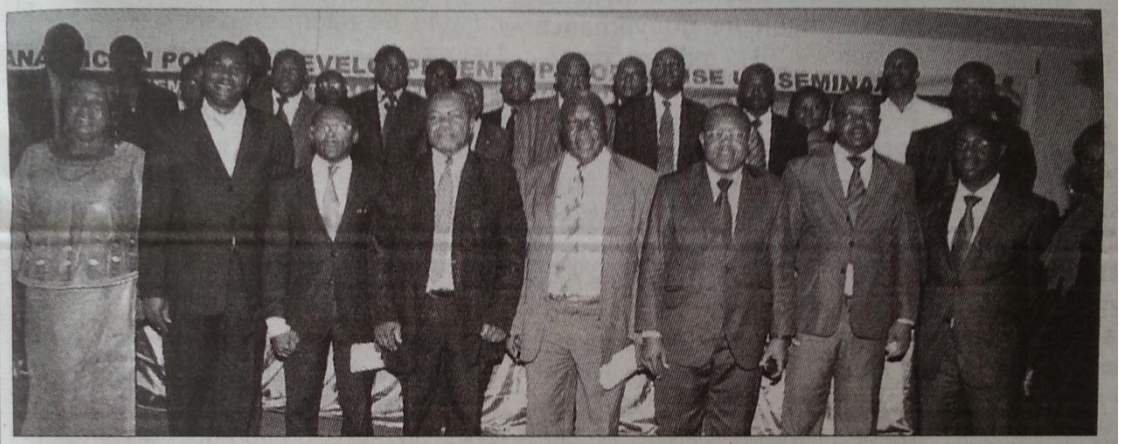
# ANNEXES

**Coupures de presse du projet PROFADEL**

Décentralisation

# Des élus en formation

## Quarante dirigeants communaux sont réunis à Yaoundé à l'initiative de l'Ipd depuis hier.



*Le développement concerté, nouveau leitmotiv.*

Trois journées de formation des élus locaux ont été entamées hier à Yaoundé à l'initiative de la branche Afrique centrale de l'Institut panafricain pour le développement (Ipd). Une quarantaine de membres des conseils et exécutifs municipaux venus de grandes villes comme de cités de moindre envergure est réunie dans ce cadre pour se former à la gouvernance dans le cadre du processus de décentralisation entamé.

Emmanuel Kamdem, le secrétaire général de l'Ipd, a déclaré à l'ouverture de ce bref enseignement que l'établissement de coopération qu'il représente, appuie par ce moyen, le projet économique d'émergence du Cameroun en outillant un maillon et un levier essentiels de la croissance des richesses : le développement des communes.

Pratiquement, le séminaire-atelier de Yaoundé comporte six centres d'intérêt. A la base, les participants s'imprègneront des fondements et enjeux de la décentralisation notamment en étudiant son origine et l'histoire de son évolution, ses principes et acteurs…Ils trouveront également dans leurs fiches de cours des éléments d'information sur la gouvernance locale, les opportunités de la coopération décentralisée et des unions de communes, etc. Le cours vise aussi à donner davantage conscience de leur responsabilité sociale.

Avant d'entamer le fond de leur ouvrage, Emmanuel Kamdem a d'ores et déjà rappelé aux séminaristes que la gouvernance permet à une communauté de se gérer et s'autoréguler dans le respect de l'intérêt général. Une philosophie de concertation irrigue en effet toute l'action que cette Ong internationale souhaite faire partager aux acteurs de la décentralisation.

**Jean Baptiste KETCHATENG**

CAMEROON T

**Annexe 2** : **Article CAMEROON TRIBUNE** - Atelier de formation des élus Yaoundé

Diapason N°222 du 22 avril 2014



# Les maires à l'école de l'IPD

**GOUVERNANCE LOCALE.** **Une trentaine de maires, adjoints de maire et Secrétaires généraux de mairie ont été récemment imprégnés des contours de la décentralisation en cours dans notre pays.**

*Antony DAKA*

L'instauration d'un système de gouvernement proche des populations est sensée favoriser à la fois la démocratie locale, la participation, le développement local et la bonne gouvernance. C'est ce système qui est progressivement mis en place à travers le processus de décentralisation actuellement en cours dans notre pays, avec le transfert par l'Etat central d'une partie de ses compétences et de ses ressources aux collectivités territoriales décentralisée. Cette décentralisation confère des pouvoirs dans différents domaines aux autorités locales pour implémenter les compétences transférées. Seulement l'implémentation et l'exercice de ces compétences ne sont pas toujours effectifs du fait du déficit des élus à diriger les affaires publiques, à disposer des capacités administratives et de gestions financières adéquates, à maitriser le dispositif institutionnel et réglementaire.

Il ya aussi la mise à disposition de moyens financiers limités. C'est face à ces limites observées et aux requêtes de plusieurs élus locaux, que l'Institut panafricain pour le développement région Afrique centrale(Ipd-Ac) dans le cadre du programme de formation et d'appui au développement local(Profadel) mis en place par l'Ipd, a initié ce séminaire. Durant trois jours l'Ipd-Ac avec la contribution de ses formateurs et des représentants du Feicom, s'est attelé à améliorer la compréhension des maires, gouverneur et de décentralisation.

Les séminaristes ont passé en revue les "fondements et enjeux de la décentralisation'', ''l'élaboration d'un plan d'action relatif à l'amélioration du processus de décentralisation au Cameroun'', ''décentralisation et développement local'', ''outils de financements du développement local'', ''gouvernance territoriale, enjeux de gouvernance et types de gouvernance locale'', ''gouvernance des marchés communaux'', ''coopération décentralisée et intercommunalité'', ''gestion de l'intercommunalités au Cameroun'', ''responsabilité sociales des acteurs et citoyenneté''. C'est donc pour le Pr Emmanuel Kamdem, le SG de l'Ipd une valeur ajoutée apportée aux maires et élus locaux dans le cadre de leurs interventions au terme de ce séminaire.

En effet les municipalités sont le premier maillon de la République et du territorial avec l'expertise de l'Ipd-Ac selon son directeur Romuald Pial Mezala dont l'institution reste à la disposition des mairies. C'est d'ailleurs ce que les participants ont exprimés à travers la voix de sa majesté Fouda Fouda de Mboma, leur représentant. Ils ont promis de d'implémenter les leçons apprises durant ces travaux, mais souhaiter que l'Ipd élargisse l'assiette des communes avec qui il a déjà un partenariat formel, ceci pour faire bénéficier de leur expertise au plus grand nombre. Ces ''trois jours d'école de donnants et de recevant'' selon le Sg de l'Ipd vont se poursuivre dans les semaines à venir un deuxième atelier à Mbalmayo qui va réunir les agents des développements, les responsables financiers, etc. des régions du Sud et du Centre. La troisième étape qui sera constitués d'ateliers organisés à Douala, Baham, Poumi et Dschang. Au terme des trois jours de formation, les participants ont reçu chacun un diplôme de participation, mais surtout une clé Usb contenant les présentations faites et des modèles de convention Ctd –Etat ou autres partenaire.



Photo de famille

## Reactions



**Roger Gustave Kamdem, 1er adjoint au maire de Baham**

*Plus de séminaires ne nous feraient que du bien*

'' C'est mon deuxième séminaire après celui de Bamenda qui avait réuni les élus de l'Ouest et du Nord-ouest. C'est un séminaire qui porte évidement sur le même thème, mais on ne peut parler d'un séminaire de plus parce que quand c'est donné par d'autres experts, il ya une approches différentes et on perçoit différemment tous ce qu'on avait fais jusqu'alors. Vous savez que c'est un rôle très grand qu'on nous donne maintenant avec la décentralisation, alors le plus de séminaires ne nous feraient que du bien. Dans le cadre de la commune de Baham, le transfert des compétences est allé beaucoup plus vite, parce que tel que nous avions organisé notre exécutif communal, on avait en notre sein un ingénieur en l'occurrence moi-même habitué à ce genre de transfert. Ce qui fait que d'un coté la coopération avec les sectoriels ne nous a posé aucun problème, là où d'autres n'ont que des difficultés nous avons déjà pu boucler tout nos projets qui devait faire l'objet d'appels d'offres. Ensuite nous sommes rentré à la base recueillir les aspirations des populations, on a dont pu monter notre Pia et le Pip, le programme d'investissement prioritaire sans problème également, ce qui n'est pas le cas de tout le monde''.



**Mme Ebodiam Madeleine, épse Ebongué, 1er adjoint au maire de Nkongsamba II**

*Nous allons mieux nous organiser sur le terrain*

''Ce séminaire nous a beaucoup éclairé en ce qui concerne la décentralisation et la gouvernance. Il nous a montré lerôle que nous devons jouer, nous avons également pu voir que nous sommes au centre d'un grand processus de décentralisation et que nous devons impliquer nos populations à tous ce que nous faisons, étant donné que ce transfert de compétence consiste en quelque sorte à ce que les populations ça la base soit impliquée profondément à leur développement. A ce titre nous avons mieux compris ce processus et je crois que nous allons mieux nous organiser sur le terrain avec nos populations pour la réalisation des projets de développement et des projets générateurs de revenus, des projets culturels, etc. en terme de transfert de compétences, nous sommes au début parce que voici-ci le deuxième séminaire, mais nous sommes déjà un peu armés pour faire face aux attentes du gouvernement par rapport à ce que nous les Ctd nous devons faire pour pouvoir démarrer la décentralisation et la gouvernance à la base, nous sommes un peu mieux outillé. Nous espérons que d'autres formation viendrons pour encore mieux nous outiller, mais présentement nous savons déjà ce que nous devons faire''.



*Romuald Pial Mezala, Directeur l'Ipd-Ac*

**Les attentes ont été résorbées**

'' Au terme de ce séminaire, je dois d'abord me féliciter de l'assiduité avec laquelle les maires, les nouveaux magistrats municipaux et les secrétaires généraux ont suivi la formation. Nous avons eu à faire à un profil assez intéressant des participants qui ont démontré leur engagement par rapport au développement local et qui ont compris l'importance de la politique de décentralisation qui est patiemment et progressivement mise en place par le gouvernement du Cameroun. Donc mon premier sentiment est un sentiment de satisfaction eu égard à l'intérêt démontré par les participants, la deuxième satisfaction a trait à l'évaluation que les participants ont faite de la formation. A l'issue des trois jours, la plupart des attentes qui ont été exprimées au début par les participants ont semble-t-il été résorbées et nous comptons que cette atelier de formation est un jalon dans une nouvelle dynamique de collaboration entre l'Ipd et les collectivités territoriales décentralisées''.



*Enoga Bébé Armand, représentant du Feicom*

**Notre présence est naturelle**

'' Le Feicom est l'instrument du gouvernement qui appui les collectivités dans leurs projets à travers des financements qui soutiennent la politique de décentralisation du gouvernement. Donc notre présence ici n'est que naturelle déjà que nous sommes en partenariat avec l'Ipd sur ces question de développement local. Donc, on peut dire que notre présence est naturelle. On ne peut pas être assez satisfait [illegible] a connu un nouveau souffle depuis l'arrivée du nouveau directeur général qui met un point d'honneur véritable en prenant à cœur les problèmes de développement et l'accompagnement des maires. Il y a pas mal de programme que nous soutenons comme le Profadel dont nous accompagnerons la mise en œuvre à travers la mise à disposition de sont expertise à l'Ipd pour la formation des maires et des agents communaux de développement et les receveurs municipaux''.



**Mme Elisabeth Samnick, 2ème adjoint au maire de Bonjock**

*Nous sommes nantis des atouts pour réaliser les attentes de ces populations*

'' Il déjà dire que nous avons déjà eu à faire des travaux en atelier et en groupe très enrichissants par rapport au processus de décentralisation, de sa mise en œuvre et de la gouvernance locale. Au sortir d'ici nous sommes nantis des atouts qui vont nous permettre sur le terrain de pouvoir sensibiliser nos populations, de pouvoir mettre en œuvre les attentes de ces populations qui nous ont été et satisfaire de ce fait à leur bien-être''.

**Mebiame Mfou'ou Christian, maire de Meyomessala**

*Ce séminaire permet la maitrise du cadre réglementaire*

'' La décentralisation est ce qu'il y a d'essentiel aujourd'hui dans le développement du Cameroun. C'est un processus qui nécessite une forte implication de l'ensemble des acteurs. Ce que ce séminaire peut apporter aux participants il y a surtout la maitrise du cadre réglementaire qui va garantir la faisabilité de l'ensemble des projets que nous avons décidé de mettre en place, et aussi la nécessité d'associer les différentes populations afin que le développement que nous escomptons soit englobant. Cette formation vient à point nommé car dans le cas de notre municipalité, c'est une nouvelle équipe qui entre en jeu et il est nécessaire que cette équipe s'imprègne de tous les éléments et qu'elle puisse bénéficier de tous les outils nécessaires à l'accomplissement de ses missions''.



**Annexe 3** : **Article DIAPSON** - Atelier de formation des élus Yaoundé

Encadrement

# 113 gents communaux à l'école de la bonne gestion

*C'était à l'initiative et dans les locaux de l'Institut panafricain pour le développement en Afrique centrale (IPD-AC).*

Longtemps ignorée au dans notre pays, c'est en 1996 que le Cameroun adopte la décentralisation. Du coup, 14 missions ont déjà été données aux mairies. Le tableau affiche la planification urbaine, la création et l'entretien des voiries en terre, mais aussi la formation professionnelle, la promotion des activités de production artisanales, la santé publique etc. un cahier de charges dense. Mais qui ne connait pas une application conséquente sur le terrain. La faute à certains maillons qui manquent à la chaine devant conduire au développement. Les responsables de l'Institut panafricain pour le développement en Afrique centrale (Ipd-Ac) font le constat : « certains facteurs limitent le transfert effectif de compétences au niveau des communes au Cameroun. Au nombre de ceux-ci on peut citer une faible capacité à diriger les affaires publiques au niveau locale, des dispositifs institutionnels déficients, des ressources financières limitées, des capacités administratives faibles, des procédures de planification inappropriées, une gestion des finances inadéquates », égraine-t-on à l'Ipd-Ac.

Nos mairies souffrent donc d'un nombre important de manquements. Situation que l'Ipd-Ac, basé au Cameroun depuis 1965, compte régler en donnant des outils intellectuels appropriés aux agents communaux. A cet effet, 113 personnels des communes du Littoral et de l'Ouest ont suivi du 29 au 1er août 2014 un séminaire de formation qui leur a donné des clés de la bonne gouvernance des collectivités territoriales décentralisées et des stratégies qui leur permettront de rendre leur commune plus opérationnelle. La fourchette des matières à eux dispensées est importante. L'on y retrouve comment présenter les fondements et les enjeux de la décentralisation et de la gouvernance. Les agents communaux,ont aussi appris comment décrire les mécanismes de l'économie locale, sans perdre de vue d'autres « unités de valeur » telles comment monter et gérer un projet, organiser la gestion des déchets ménagers dans les communes, ou encore, comment gérer les ressources communales entre autres. D'ailleurs, a soutenu M. Romuald Pial Mezal, le directeur régional de l'Ipd-Ac, cet atelier avait pour objectif « d'améliorer la compréhension des personnels et acteurs de développement des communes sur les rouages et outils de la dynamique de l'économie locale. »

Un point de vue qui ne manque pas de plaire certaines patrons des exécutifs communaux : « le gouvernement camerounais a besoin de partenaires de terrain pour l'aider dans la mise en œuvre de la décentralisation et pour impulser un développement certain à la base », avoue le maire de Douala troisième qui, à l'endroit des agents communaux a indiqué : « cette formation est une preuve (...) que l'Ipd est plus que jamais préoccupé par le développent local et la mise en place effective de la décentralisation dans notre pays. »

**Stève Njoh**

8 — Ça presse N° 014 du 4 Août 2014

**Annexe 4 : Article CA PRESSE** - Atelier interrégional de formation des agents de développement du littoral et de l'Ouest.



Formation

# Le gouvernement camerounais copie l'IPD/AC

*...n s'appuyant sur l'initiative de l'institution panafricaine de développement, le Minatd vient d'organiser un séminaire avec les élus et receveurs municipaux le 13 février 2014.*

L'IPD/AC s'était donné pour mission dans son programme de formation et d'appui au développement local (PROFADEL), d'améliorer la gouvernance locale dans les communes et partant du mieux être des populations de ces communes. Le programme lancé en 2012 a permis à l'Etat du Cameroun d'organiser du au 16 février 2014 au sein de l'institut façon de lui reconnaitre la paternité de cette idée, un séminaire de formation et de renforcement des capacités des magistrats municipaux, des secrétaires généraux des mairies et des receveurs municipaux. On peut donc aisément dire que se sont les mêmes missions proposées par le projet PROFADEL. Le groupe cible étant celui du groupe 1. Ce qui faut savoir c'est que le projet avait en son temps donné les détails des différentes cibles reparties en cinq groupes .Malgré le séminaire organisé par l'Etat du Cameroun, le programme de l'IPD/AC qui a été retardé pour la cause suscitée, a finalement eu lieu le 03 mars pour s'achever le 05 mars 2014 à Yaoundé. L'entité chargée de la mise en œuvre du PROFADEL poursuit plusieurs objectifs spécifiques à savoir renforcer les compétences des acteurs du développement local, favoriser le transfert des connaissances ,savoir et savoir-faire et enfin accompagner la mise en œuvre , le suivi et l'évaluation des projets.

**La décentralisation : un choix de société**

Les espoirs dont elle est porteuse se résument aux nombreux défis dans la mise en œuvre de la décentralisation. On peut mentionner, celui du développement local, de la gouvernance locale, de la démocratie locale, de l'intérêt communautaire et enfin le défi du mieux être et du mieux. D'après le Minatd, l'atteinte des objectifs inhérents à ces différents défis suppose une réelle une réelle volonté politique , le transfert effectif et soutenu des compétences et des ressources , une meilleure organisation fonctionnelle et une responsabilisation accrue des collectivités territoriales décentralisées pour en faire des entités administratives et politiques plus autonomes , plus fortes , véritables catalyseurs de développement et espaces majeurs de démocratie locale.

**Annexe 5 : Article RELAIS D'AFRIQUE** - Séminaire interrégional (Littoral – Sud-ouest) de formation des Maires, 1er Adjoints aux Maires, Secrétaires Généraux de Mairies et Receveurs municipaux, sous la Présidence du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD)

**Annexe**

# Rapport des différents ateliers de formations